

MAITRE D'OUVRAGE :

PROVINCE NORD

BP 41 – 98 860 KOOHNE (KONE) – Tel : 47.71.00

DIRECTION D'INVESTISSEMENT :

Direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDEE)

MODERNISATION DU CENTRE CALEDONIEN DE DEVELOPPEMENT ET TRANSFERT EN AQUACULTURE MARINE (CCDTAM)

Commune de Koohné (Koné)



NOTE DESCRIPTIVE

Conduite d'opération : DAF - Service Patrimoine Immobilier

Préambule :

Dans le cadre de la modernisation de son centre pour l'amélioration et l'adaptation des structures existantes et futures, la Direction du Développement Economique et de l'Environnement (DDEE) lance une consultation pour des études Géotechniques de type G2-AVP.

Cette opération entre dans le cadre du contrat développement ÉTAT/PROVINCE NORD 2024-2027.

1. Descriptif général du projet

1.1. Site du projet

Le projet est implanté sur le lot 118 – section POAMBOA – village de Koohnê (Koné) - NIC : 276344-7402 sur la commune de Koohnê (Koné) :



1.2. Présentation du projet

Le projet concerne la modernisation de sa structure appelée le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM). Cette adaptation a pour objet de répondre aux enjeux tels que : le captage principal en eau, la gestion de l'alimentation des réseaux hydrauliques, intérieur et extérieur, des équipements, la distribution énergétique des bâtiments, l'hygiène des locaux. Le souhait de la DDEE est également de posséder des locaux adaptables à la production expérimentale de multi-espèces.

Le projet porte également sur la création d'une voirie de contournement qui sera à étudier dans le cadre de cette consultation.

Ces travaux engendreront : la réhabilitation et l'amélioration de la structure existante mais également d'éventuelle construction nouvelle. Pour cette dernière, la structure adoptée sera du type plancher béton armé, murs en béton banché et toiture en charpente et couverture métallique.

A ce stade de la consultation, le projet est en phase de programmation.

1.3. Commande - Paiement

La commande se fera par l'émission d'un bon de commande au profit de l'entreprise retenue.

La facturation pour les travaux objet de la présente consultation ne se fera qu'après remise du rapport final et de l'acceptation par le Maître d'Ouvrage de celui-ci.

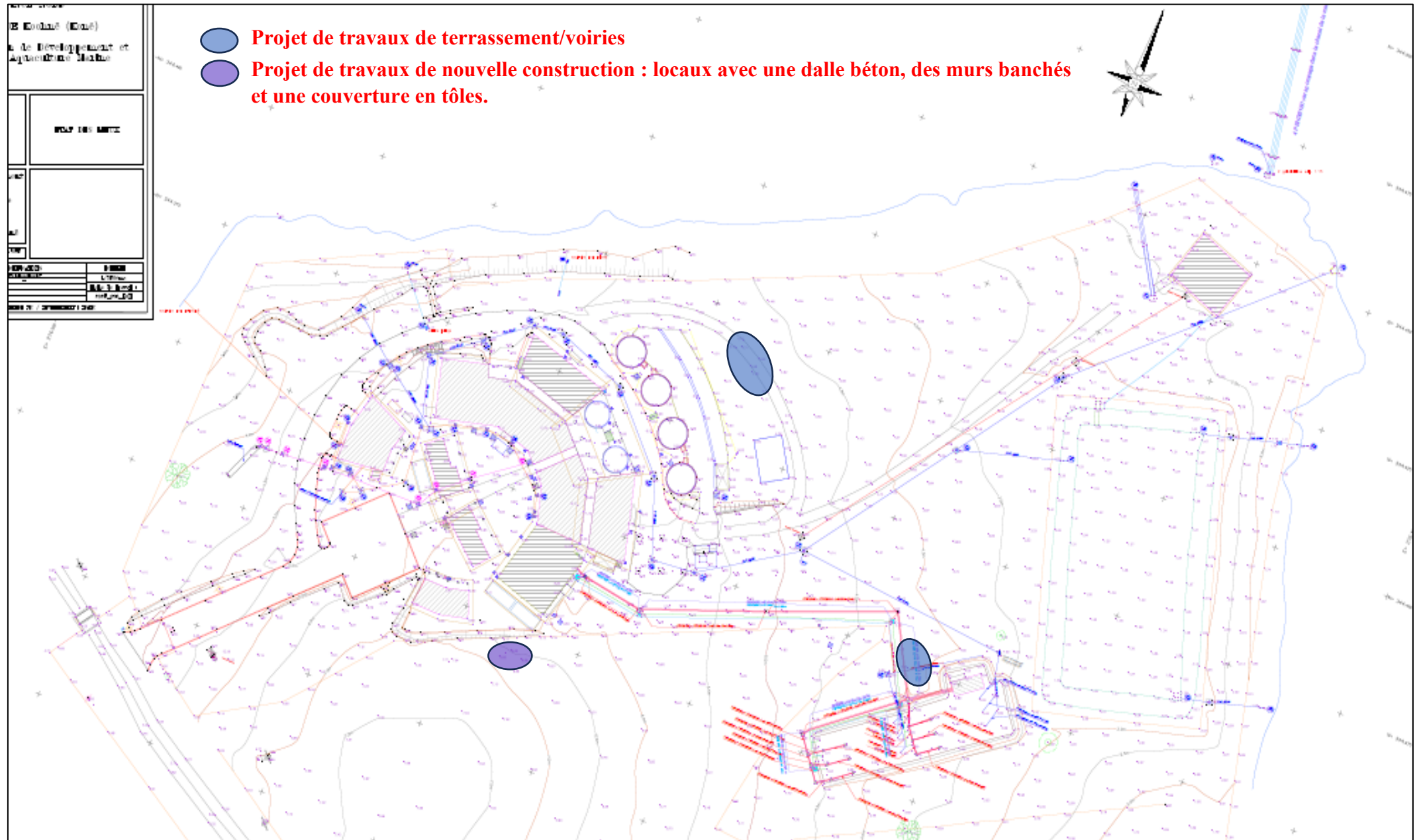
Plan de situation



Plan de masse du centre



Plan topo du site + identification des zones à traiter



Plan de présentation du centre actuel

